

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-huitième session de la Conférence des Parties  
Colombo (Sri Lanka), 23 mai – 3 juin 2019

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Transférer *Dasyornis broadbenti littoralis* de l'Annexe I de la CITES à l'Annexe II, conformément aux dispositions de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP17) annexe 4 mesures A.1., A.2. a)i), et aux dispositions concernant les espèces éteintes figurant à l'annexe 4D.

B. Auteur de la proposition

Australie\*

C. Justificatif

1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Aves
- 1.2 Ordre: Passeriformes
- 1.3 Famille: Dasyornithidae
- 1.4 Genre, espèce ou sous-espèce, et auteur et année: *Dasyornis broadbenti littoralis*
- 1.5 Synonymes scientifiques: *Dasyornis broadbenti littoralis*, *Sphenura littoralis*
- 1.6 Noms communs: anglais: Western Rufous Bristlebird, South-western Rufous Bristlebird, Rufous-headed Bristlebird, Lesser Rufous Bristlebird  
français: Dasyorne rousse de l'ouest, Fauvette rousse de l'Ouest  
espagnol: Papamoscas rosa occidental, Curruca bigotuda rojiza
- 1.7 Numéros de code

\* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

## 2. Vue d'ensemble

À la 29<sup>e</sup> session du Comité pour les animaux (AC29 Com 7 Rev) le Comité a sélectionné *Dasyornis broadbenti litoralis* (fauvette rousse de l'Ouest) pour examen entre la Cop17 et la CoP19, conformément aux dispositions de la résolution Conf. 14.8 (Rev. CoP17), *Examen périodique des espèces inscrites aux Annexes I et II*. Les Parties ont été notifiées de cette sélection par le Comité pour les animaux dans la Notification 2017/069. L'étude effectuée par l'Australie a été soumise à la 30<sup>e</sup> session du Comité pour les animaux et le Comité a demandé au Secrétariat de faire que la proposition soit soumise à la 18<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties.

*D. b. litoralis* a été inscrite à l'Annexe I le 1<sup>er</sup> septembre 1975. La base de données sur le commerce CITES n'a enregistré aucune transaction commerciale concernant cette espèce.

*D. b. litoralis* aurait disparu suite à la répétition des brûlis pratiqués pour convertir son habitat de brousse en pâturages au début du XX<sup>e</sup> siècle (Carter 1924). La dernière observation fiable remonte à 1906 (Smith 1977, cité dans Western Australian Department of Environment and Conservation 2009).

La résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP17) dispose que lors de l'examen des propositions d'amendement des Annexes I ou II, les espèces qui *sont, ou pourraient être, affectées par le commerce*, devraient être inscrites à l'Annexe I, si elles remplissent au moins l'un des critères biologiques énumérés à l'Annexe I. Une espèce « est, ou pourrait être, affectée par le commerce si » :

- i) elle est effectivement présente dans le commerce (tel que défini à l'Article I de la Convention) et ce commerce a, ou peut avoir, des effets préjudiciables sur son état; ou
- ii) elle est présumée être dans le commerce, ou il existe une demande internationale potentielle démontrable qui pourrait nuire à sa survie dans la nature.

Le commerce n'a aucune incidence connue sur cette espèce. Celle-ci n'est manifestement pas commercialisée. Il n'y a pas de demande potentielle suspectée ou démontrable pour cette espèce. Il est improbable qu'elle fasse l'objet d'un commerce futur. Rien n'indique que le commerce est, ou pourrait être, une menace pour la survie de l'espèce. En conséquence, *D. b. litoralis* ne remplit pas le critère de base permettant son inscription à l'Annexe I.

*D. b. litoralis* est présumée éteinte. Conformément aux dispositions de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP17) annexe 4D, les espèces qui sont considérées comme présumées éteintes ne doivent pas être supprimées des annexes si :

1. elles peuvent être affectées par le commerce en cas de redécouverte; ou
2. elles ressemblent à des espèces existantes inscrites aux annexes; ou
3. leur suppression entraînerait des difficultés d'application de la Convention; ou
4. leur suppression compliquerait inutilement l'interprétation des annexes.

Si elle était redécouverte, cette sous-espèce a peu de chances d'être affectée par le commerce puisqu'aucune transaction commerciale n'a été enregistrée pour les autres sous-espèces de cette espèce. La suppression des annexes ne poserait pas de problème d'application ni ne compliquerait l'interprétation des annexes, mais la sous-espèce ressemblait un peu à *Dasyornis longirostris* qui est également inscrite aux annexes. En conséquence, et pour respecter un principe de précaution, nous proposons que *D. b. litoralis* soit transférée de l'Annexe I à l'Annexe II.

## 3. Caractéristiques de l'espèce

### 3.1 Répartition géographique

*D. b. litoralis* était endémique de la côte sud-occidentale de l'Australie-Occidentale, entre le Cap Metelle et le Cap Naturaliste (Storr 1991, Schodde and Mason 1999, Higgins and Peter 2002, Johnstone and Storr 2004).

### 3.2 Habitat

*D. b. litoralis* habitait la brousse côtière, au sommet des falaises ou des dunes (Milligan 1902, Carter 1924).

### 3.3 Caractéristiques biologiques

*D. b. litoralis* était probablement sédentaire. Les autres sous-espèces de *Dasyornis broadbenti* (*D. b. broadbenti*, *D. b. cayochrous*) sont typiquement sédentaires sur de petits territoires permanents (Higgins and Peter 2002). *D. b. litoralis* était généralement observée seule ou parfois en couple (Higgins and Peter 2002).

Il n'existe pas de données sur le cycle vital de *D. b. litoralis* (Serventy and Whittell 1976). Les autres sous-espèces se reproduisent essentiellement entre août et janvier et nichent juste au-dessus du sol, dans les touffes de graminées ou de carex, ou au cœur de petits buissons denses. Elle pond deux œufs de couleur variable (Brummitt 1935, Ey 1944, Higgins and Peter 2002).

*D. b. litoralis* a été observée se nourrissant d'escargots terrestres. (Milligan 1902). Les autres sous-espèces survivantes se nourrissent d'invertébrés, essentiellement des insectes et leurs larves, de fruits et de graines (Campbell 1907, Chapman 1999, Lea and Gray 1935, Morgan 1919, Sutton 1925). On ignore comment *D. b. litoralis* trouvait sa nourriture, mais les autres sous-espèces fourragent généralement au sol, soit sur le sol nu, soit dans la litière de feuilles, ou encore parfois dans le feuillage bas. (Campbell 1907, Chapman 1999, Higgins and Peter 2002, Lang 1946).

### 3.4 Caractéristiques morphologiques

*D. b. litoralis* était une petite fauvette terrestre à calotte rousse, dotée d'un feston très visible sur la poitrine. Elle mesurait 25 à 27 cm de long. La tête était couronnée de roux, jusqu'à la région des oreilles ; les lores et autres régions de la face étaient blanc cassé. La nuque, le dos, la face supérieure de la queue et les scapulaires étaient brun rouge, virant au brun olivâtre nuancé de brun rouge sur le bas du dos et le croupion ; le dessus des ailes était brunâtre, nuancé de roux. Le menton, la gorge et la poitrine étaient gris blanc, nettement festonnés, et le reste de la partie ventrale globalement grise. Le bec était gris noir sur la mandibule supérieure et gris clair ou rose sur la mandibule inférieure. Les yeux étaient rouges et les pattes et pieds brun sombre ou gris brun (Higgins and Peter 2002, Johnstone and Storr 2004, Milligan 1902).

### 3.5 Rôle de l'espèce dans son écosystème

On sait peu de choses sur le rôle joué par les fauvettes rousses de l'Ouest dans leur écosystème en dehors de la dispersion des graines et de la limitation des populations d'invertébrés, rôles classiques de beaucoup d'espèces d'oiseaux.

## 4. État et tendances

### 4.1 Tendances de l'habitat

*D. b. litoralis* est l'un des oiseaux menacés de disparition dont les effectifs semblent avoir beaucoup régressé, en même temps que se réduisait leur aire de répartition, à l'arrivée des Européens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, probablement suite au défrichage des terres et au système inapproprié des brulis (Western Australian Department of Environment and Conservation 2009). La majeure partie de la zone côtière de son ancienne aire de répartition est aujourd'hui incluse dans la zone protégée du Leeuwin-Naturaliste National Park.

### 4.2 Taille de la population

Cette sous-espèce est présumée éteinte (Garnett and Crowley 2000, Department of Environment and Energy 2018). Il n'existe aucune population en captivité (Department of Environment and Energy 2018).

*D. b. litoralis* était autrefois considérée comme « relativement fréquente » (Storr 1991).

#### 4.3 Structure de la population

L'ancienne aire de répartition de *D. b. litoralis* était restreinte (Storr 1991). On ignore si des sous-populations étaient présentes sur cette aire.

La durée d'une génération de *D. b. litoralis* n'est pas connue. La durée d'une génération des deux sous-espèces survivantes, *D. b. broadbenti* et *D. b. cayochrous* est estimée à cinq ans (Garnett and Crowley 2000).

#### 4.4 Tendances de la population

Éteinte ; observée pour la dernière fois en 1906 (Garnett and Crowley 2000).

#### 4.5 Tendances géographiques

Éteinte ; observée pour la dernière fois en 1906 (Garnett and Crowley 2000).

### 5. Menaces

*D. b. litoralis* aurait disparu suite à la répétition des brulis pratiqués pour convertir son habitat de brousse en pâturages au début du XX<sup>e</sup> siècle (Carter 1924). La prédation des chats harets aurait également nui aux populations de cet oiseau qui cherche sa nourriture au sol (Western Australian Government Department of Environment and Conservation 2009).

### 6. Utilisation et commerce

#### 6.1 Utilisation au plan national

Aucune.

#### 6.2 Commerce licite

Aucune transaction commerciale n'est enregistrée dans la base de données sur le commerce CITES et l'espèce ne fait pas l'objet d'échanges commerciaux internes.

#### 6.3 Parties et produits commercialisés

Aucune transaction commerciale n'est enregistrée dans la base de données sur le commerce CITES.

#### 6.4 Commerce illicite

Rien n'indiquait, ni n'indique, que *D. b. litoralis* ait fait l'objet d'un commerce illégal. Le commerce illicite n'aurait pas contribué au déclin de cette espèce.

#### 6.5 Effets réels ou potentiels du commerce

Aucun effet du commerce sur cette espèce n'a été signalé. Le commerce n'a pas eu d'effet préjudiciable sur la situation de l'espèce. Il n'existe pas de demande avérée pour cette espèce. Il est peu probable qu'elle puisse faire l'objet de transactions commerciales dans le futur ; un commerce pour raisons scientifiques pourrait apparaître concernant les spécimens restants.

### 7. Instruments juridiques

#### 7.1 Au plan national

La sous-espèce figure comme éteinte dans la loi *Environment Protection and Biodiversity Conservation Act de 1999*. Elle figure comme présumée éteinte dans le cadre de la loi *Western Australian Wildlife Conservation Act de 1950*.

## 7.2 Au plan international

*D. b. littoralis* est inscrite à l'Annexe I de la CITES depuis 1975. Aucune transaction commerciale n'est autorisée et toute transaction non commerciale serait soumise à l'obtention d'un permis CITES.

## 8. Gestion de l'espèce

### 8.1 Mesures de gestion

Éteinte ; observée pour la dernière fois en 1906 (Garnett and Crowley 2000).

### 8.2 Surveillance continue de la population

Aucune. Éteinte ; observée pour la dernière fois en 1906 (Garnett and Crowley 2000).

Des recherches ont été effectuées pour retrouver cette sous-espèce sur son ancienne aire de répartition mais sans résultats (Blakers et al. 1984, Garnett 1992 cité dans Western Australian Department of Environment and Conservation 2009). Le Plan de redressement pour les populations d'oiseaux de la côte méridionale menacés d'extinction mis en place par le gouvernement d'Australie-Occidentale pour 2009-2018 répertorie systématiquement tous les habitats potentiellement favorables à *D. b. littoralis* comme non prioritaires face aux actions de gestion concernant les autres oiseaux menacés de la région (Western Australian Department of Environment and Conservation 2009).

### 8.3 Mesures de contrôle

#### 8.3.1 Au plan international

Tel que décrit au point 7.2

#### 8.3.2 Au plan interne

Tel que décrit au point 7.1

### 8.4 Elevage en captivité et reproduction artificielle

Il n'y a pas de populations en captivité de cette sous-espèce et aucune n'a été réintroduite dans la nature.

### 8.5 Conservation de l'habitat

Une grande partie de l'ancien habitat de *D. b. littoralis* est aujourd'hui incluse dans le Leeuwin-Naturaliste National Park.

### 8.6 Mesures de sauvegarde

n/a

## 9. Information sur les espèces semblables

*D. b. littoralis* est une sous-espèce de *Dasyornis broadbenti* admise par convention (Higgins and Peter 2002 ; Schodde & Mason 1999). *D. b. littoralis* est la seule sous-espèce inscrite aux annexes de la CITES.

*D. b. littoralis* peut être considérée comme ressemblant à *Dasyornis longirostris* qui est également inscrite aux annexes de la CITES. *Dasyornis longirostris* occupe un habitat analogue sur une aire de répartition partagée. Ces oiseaux ainsi que quatre autres espèces endémiques des habitats côtiers et proches de la côte d'Australie-Occidentale sont considérés comme menacés d'extinction dans le cadre de la législation australienne relative à l'environnement (*l'Environment Protection and Biodiversity Conservation Act 1999*) et sont gérés par une équipe de sauvegarde dont les actions et priorités sont définies dans le Plan de redressement pour les populations d'oiseaux de la côte méridionale menacés d'extinction 2009-2018 (Western Australian Department of Environment and Conservation 2009).

## 10. Consultations

Ont été consultés pour l'élaboration du présent document : le Département pour la biodiversité, la conservation et l'attractivité d'Australie-Occidentale, le Département de l'environnement et de l'énergie du gouvernement australien et le Bureau du commissaire aux espèces menacées, ainsi que le professeur Stephen Garnett.

## 11. Remarques supplémentaires

Aucune.

## 12. Références

Blakers, M., Davies, S.J.J.F. and Reilly, P.N. (1984). *The Atlas of Australian Birds*. Melbourne, Victoria: Melbourne University Press.

Brummitt, D.W. (1935). Some nesting observations in the south-east in summer of 1935-36. *South Australian Ornithologist* 13:49-50.

Campbell, A.G. (1907). The Bristle-bird (*Sphenura broadbenti*). *Emu* 6:134-136.

Carter, T. (1924). Birds of the Broome Hill district. *Emu* 23:125-142.

Chapman, G. (1999). Bristlebirds: see how they run. *Wingspan* 9(1).

Department of Environment and Energy (2018) Species Profile and Threats Database (public) *Dasyornisbroadbentilitoralis*. Available at [http://www.environment.gov.au/cgi-bin/sprat/public/publicspecies.pl?taxon\\_id=25972](http://www.environment.gov.au/cgi-bin/sprat/public/publicspecies.pl?taxon_id=25972). Downloaded 20/3/2018.

Ey, A. (1944). Birds breeding in the Millicent district. *South Australian Ornithologist* 17:32-37.

Garnett, S.T. 1992. *The Action Plan for Australian Birds*. Australian National Parks and Wildlife Service, Canberra.

Garnett, S.T. and Crowley G.M. (2000). *The Action Plan for Australian Birds 2000*. Canberra, ACT: Environment Australia and Birds Australia. Available from: <http://www.environment.gov.au/biodiversity/threatened/publications/action/birds2000/index.html>. Downloaded 20/3/2018.

Higgins, P.J. and Peter J.M. (2002). *Handbook of Australian, New Zealand and Antarctic Birds. Volume 6: Pardalotes to Shrike-thrushes*. Oxford University Press, Melbourne.

Johnstone, R.E. and Storr G.M. (2004). *Handbook of Western Australian Birds. Volume 2: Passerines (Blue-winged Pitta to Goldfinch)*. Page(s) 529. West Australian Museum, Perth.

Lang, C.L. (1946). Notes on the Rufous Bristlebird. *Emu* 45:257-259.

Lea, A.M. and Gray J.T. (1935). The food of Australian birds (an analysis of the stomach contents) - Part 2. *Emu* 35:63-98.

Milligan, A.W. (1902). Description of a new Bristle Bird (*Sphenura*). *Emu* 1:67-69.

Morgan, A.M. (1919). The birds of the south-eastern part of South Australia. *South Australian Ornithologist* 4:7-20.

Schodde, R. and Mason I.J. (1999). *The Directory of Australian Birds: Passerines*. CSIRO, Melbourne, Victoria.

Serventy, D.L. and Whittell H.M (1976). *Birds of Western Australia*. University of Western Australia Press, Perth.

Storr, G.M. (1991). Birds of the South-west Division of Western Australia. Records of the Western Australian Museum Suppl. 35.

Sutton, J. (1925). A trip to the Coorong. South Australian Ornithologist 8:75-94.

Western Australian Department of Environment and Conservation (2009). South Coast Threatened Birds Recovery Plan 2009-2018. Accessed 19 February 2018, available at [https://www.dpaw.wa.gov.au/images/documents/plants-animals/threatened-species/recovery\\_plans/southcoastbirds\\_recovery\\_plan\\_44.pdf](https://www.dpaw.wa.gov.au/images/documents/plants-animals/threatened-species/recovery_plans/southcoastbirds_recovery_plan_44.pdf)